



Falsification de signature de garant

Par **widmung5262**, le **23/07/2019** à **21:45**

L'année dernière mon ami me demande le garant de son logement. Je lui donne une lettre de garant manuellement, derniers 3 mois de fiche de salaire et la pièce d'identité.

Un jour, je demande à lui que ça va bien passer avec mes documents. Il me disait qu'il a trouvé un autre logement et il a posé mes dossiers sans annonce à moi.

Je ne comprends pas. Car je fais le garant le premier logement pas 2ème.

Sûrement il a donné les falsifications de documents à son propriétaire.

Ce mois j'annonce à mon ami de chercher un autre garant. Et j'ai besoin d'une lettre de justificatif de résilier mon garant chez lui.

Mais il ne répond pas.

D'abord je vais demander de m'envoyer au propriétaire les documents ce qu'il lui donne pour voir.

Et après sûrement c'est une lettre de faux, donc ça valide jamais.

Comment je pourrais faire pour me tirer de cette mauvaise situation??

Par **Visiteur**, le **23/07/2019** à **23:41**

Bonjour

Il y aurait donc faux et usage, c'est suffisant pour déposer une plainte.